

SPR Site Patrimonial Remarquable
AVAP de la ville de Caen
Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

DOCUMENT GRAPHIQUE 7/9

CARTES DE DÉTAIL n°4a et 4b
du
PATRIMOINE REPÉRÉ

Approbation

Le Président de la Communauté urbaine de Caen la mer Normandie, Monsieur Joël Bruneau, Maire de Caen

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 28 janvier 2021



ALAP
Architecture Paysage

31 passage Charles Renard - 30200 Houlès
alap@orange.fr

Mairie-Mairie-Mairie
architecte du patrimoine - DPUS & DESCHAMPS
2 rue Rivière - 75030 PARIS
mrmicaux@gmail.com

